

**EXAMEN ARBITRE REGIONAL  
OPTION HANDISPORT**

1 - Compétition pour la classe C – la distance au fleuret

- Au coude
- Mi biceps
- A la saignée

2 - Départ avant le « allez »

- Je remets en garde
- Je l'avertis verbalement à la première infraction
- Carton jaune et rouge si récidive

3 - Une touche, portée en équilibre, avant une chute :

- est accordée par l'arbitre
- est refusée par l'arbitre
- est refusée par l'arbitre qui donne un carton jaune au tireur fautif

4 - L'accoudoir placé côté main non armé :

- n'est pas obligatoire si le tireur a placé une poignée
- est obligatoire, doit être rigide et solidement fixé, isolé et d'une hauteur minimale de 10 cm
- est obligatoire, doit être rigide et solidement fixé, isolé et d'une hauteur minimale de 15 cm

5 - Pour prendre la distance :

- Le tireur qui a le bras le plus court fait référence par rapport à son adversaire
- Le tireur qui a le bras le plus long fait référence par rapport à son adversaire
- il n'y a aucune particularité et le président de jury est le seul juge de la prise de distance

6 - Les armes pratiquées en compétition sont :

- Le fleuret, l'épée et le sabre pour tous
- Le fleuret, l'épée et le sabre pour les hommes et le fleuret pour les dames
- Le fleuret, l'épée et le sabre pour les hommes et le fleuret et l'épée pour les dames

7 - Lors d'un match en poule dans une épreuve handisport de combien de temps dispose un tireur entre deux matchs :

- Trois minutes
- Cinq minutes
- Dix minutes

8 - Je bloque l'arme de mon adversaire avec mon fer contre mes jambes et je riposte :

- Ma touche est bonne
- Ma touche est annulée
- Ma touche est annulée et je reçois un carton jaune

9 - Pour une compétition par équipe il faut :

- 3 A
- 3 tireurs dont 1 B obligatoire
- 3 A et 1 B

10 - Au fleuret, au moment de la mise en garde, les deux tireurs veulent placer leur fer dans la même ligne. Que devra faire le président de jury :

- rien
- les tireurs se mettent d'accord entre eux
- le président de jury, après chaque remise en garde, placera alternativement le fer des tireurs.

11 - Un tireur amputé peut tirer avec sa prothèse :

- Oui
- Non
- A la discrétion de l'arbitre

12 - Un tireur de la catégorie C qui a un système de bandage pour tenir son arme est autorisé à ne pas mettre de gant d'escrime :

- Vrai
- Faux
- Vrai à condition que le système offre des conditions de sécurité suffisante

13 - De combien de temps dispose un tireur pour être soigné à partir du moment où le traumatisme a été dûment constaté par un médecin :

- Cinq minutes
- Dix minutes
- Dix minutes plus le temps nécessaire pour un tireur tétraplégique

14 - A l'épée, les deux tireurs ont un carton jaune, A mène sur B 14/13 - L'arbitre dit en garde. .. Coup double mais A s'est levé. Quel est le score après l'action :

- 14 – 14
- 15 – 14 pour A
- 15 – 14 pour B

15 - La largeur de l'assise du fauteuil doit correspondre à la morphologie du tireur. Elle est de :

- Six cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)
- Trois cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)
- Deux cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)